



# GUIDE DU TRI DES DÉCHETS 2025

Les solutions  
pour les professionnels



# SOMMAIRE

Emballages et papiers .....	4
Ordures ménagères .....	6
Végétaux .....	8
Compostage .....	10
Emballages en verre .....	11
Déchèteries .....	12
Eco-organismes .....	14



## Professionnels, pour l'élimination de vos déchets, deux solutions s'offrent à vous !

---

### Choisir Versailles Grand Parc

L'Agglo vous propose de **collecter vos déchets d'ordures ménagères et recyclables** en bacs ou en apports volontaires.

Vos déchets sont collectés, traités et valorisés moyennant l'acquittement de la **redevance spéciale**. Celle-ci est destinée à financer l'élimination des déchets assimilés de tous les producteurs autres que les ménages. **Sont concernés** : entreprises, commerçants, artisans, associations, administrations. Elle est calculée en fonction de l'importance du service rendu et du volume de déchets produits.

Opter pour le service public, c'est :

- **Favoriser le tri sélectif** : la collecte des emballages et papiers est gratuite,
- Payer un tarif calculé en fonction du **coût réel du service rendu**,
- Bénéficier d'une **franchise** pour les ordures ménagères.

### Faire appel à un prestataire privé

Si vous ne souhaitez pas utiliser le service public, vous pouvez souscrire un **contrat** auprès d'un **prestataire privé** qui collectera vos déchets.

Vous serez donc exonéré de redevance spéciale après fourniture des justificatifs de cette prise en charge. Attention cela ne vous exonérera pas de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui est due par les propriétaires.

### Un réseau de déchèteries pour les déchets spécifiques

(encombrants, gravats, grandes quantités...)

Les services des **déchèteries** sont accessibles aux professionnels de la communauté d'agglomération. Elles permettent de valoriser au mieux les matériaux ou de les **éliminer dans des conditions respectueuses de l'environnement**.

---

*Tout producteur ou détenteur de déchets a l'obligation de les éliminer, dans des conditions conformes à la réglementation, n'engendrant pas d'effets préjudiciables à l'environnement.*

*Loi du 5 juillet 1975*

# EMBALLAGES ET PAPIERS



Sans sac, en vrac



## Tous les emballages plastiques



## Tous les emballages en métal



## Tous les emballages en carton (cartons non mouillés et découpés)



briques, boîtes, vaisselle et cartons d'emballage (gros cartons à apporter en déchèterie)

## Tous les papiers (non broyés, non déchirés)



enveloppes, magazines, livres, feuilles

## LES INTERDITS



couches



nappes, serviettes en papier



seringues, objets tranchants



cigarettes



emballages en bois, caquettes



fûts plastiques



DEEE\*



papier broyé



couverts jetables



verre

\* déchets d'équipements électriques et électroniques

## JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1<sup>er</sup> mai : calendrier de rattrapage disponible sur [versaillesgrandparc.fr](http://versaillesgrandparc.fr).

**BAILLY** → vendredi (sortir les bacs avant 14h)

**BIÈVRES** → mercredi

**BOIS D'ARCY** → mardi

**BOUGIVAL** → mercredi

**BUC** → mercredi

**CHÂTEAUFORT** → jeudi (sortir les bacs avant 14h)

**FONTENAY-LE-FLEURY** → mercredi

**JOUY-EN-JOSAS** → jeudi

### LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Jonchère, Sablons, Saint François d'Assise → mercredi

Gressets, Châtaigneraie, Feuillaume, Beauregard, Petit Beauregard, Centre → jeudi

### LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Bleu → mardi + jeudi

Violet, Rose, Orange → mardi (sortir les bacs entre 18h et 19h)

Vert (anciennement Rocquencourt) → mardi

**LES LOGES-EN-JOSAS** → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → jeudi

**NOISY-LE-ROI** → mardi (sortir les bacs avant 14h)

**RENNEMOULIN** → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

**SAINT-CYR-L'ÉCOLE** → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

**TOUSSUS-LE-NOBLE** → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

**VÉLIZY-VILLACOUBLAY** (sortir les bacs la veille après 18h)

Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest → mercredi

Mail, Village, Louvois, Europe → jeudi

**VERSAILLES** → mardi + jeudi

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

**VIROFLAY** → vendredi

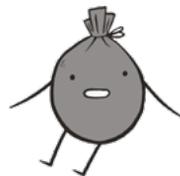


**QUAND SORTIR  
SON BAC ?**

Téléchargez l'appli  
**T.R.I VGP**



# ORDURES MÉNAGÈRES



## En sacs fermés

Par exemple :



couches



papers broyés



cagettes



CD, CVD, VHS



lingettes



nappes,  
serviettes en papier



couverts jetables



pots de fleurs  
en plastique



vaisselle  
cassée

## LES INTERDITS



verre



déchets  
toxiques



DEEE\*



seringues,  
objets tranchants

\* déchets d'équipements électriques et électroniques

CITEO

## LA TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE

La tarification éco-responsable est une nouvelle manière de payer la collecte et le traitement des déchets. Tous les professionnels situés sur les communes pilotes\* sont concernés par la redevance spéciale éco-responsable. Le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera réduit (part fixe). La redevance spéciale éco-responsable sera, quant à elle, calculée en fonction de la volumétrie d'ordures ménagères produite (part variable).

\*Bailly, Bièvres, Bougival, Buc, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Saint-Cyr-l'Ecole, Toussus-le-Noble



## LE PETIT GESTE EN +

Pour limiter le passage des camions et préserver l'environnement, une bonne pratique simple à mettre en place : **ne sortez votre bac que lorsqu'il est plein !**

## JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1<sup>er</sup> mai : calendrier de rattrapage disponible sur [versaillesgrandparc.fr](http://versaillesgrandparc.fr).

**BAILLY** (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → lundi

Collectifs → lundi + jeudi

**BIÈVRES**

Pavillons → mardi

Collectifs → mardi + vendredi

**BOIS D'ARCY** → lundi + jeudi

**BOUGIVAL**

Orange → mardi

Bleu → mardi + vendredi

**BUC**

Pavillons et ZAE → vendredi

Collectifs → mardi + vendredi

**CHÂTEAUFORT** → lundi

(sortir les bacs avant 14h)

**FONTENAY-LE-FLEURY**

Pavillons → mardi

Collectifs → mardi + vendredi

**JOUY-EN-JOSAS**

Bleu → vendredi

Orange → mardi + vendredi

**LA CELLE SAINT-CLOUD**

Bourg, Beauregard, Jonchère, Sablons,  
Saint François d'Assise, Centre  
→ lundi + vendredi

Châtaigneraie, Feuillaume,  
Petit Beauregard → mardi + samedi

Gressets → mardi + vendredi

**LES LOGES-EN-JOSAS**

→ jeudi (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → vendredi

**NOISY-LE-ROI** (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → lundi

Collectifs → lundi + jeudi

**LE CHESNAY-ROCQUENCOURT**

Violet → lundi + mercredi + vendredi

(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Rose, Orange → lundi + vendredi

(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Bleu, Vert (anciennement Rocquencourt)  
→ lundi + mercredi + vendredi

**RENNEMOULIN** → lundi

(sortir les bacs avant 14h)

**SAINT-CYR-L'ÉCOLE**

(sortir les bacs avant 14h)

Bleu → vendredi

Orange → mardi + vendredi

**TOUSSUS-LE-NOBLE** → jeudi

(sortir les bacs avant 14h)

**VÉLIZY-VILLACOUBLAY**

(sortir les bacs la veille après 18h)

Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest  
→ lundi + vendredi

Mail, Village, Louvois, Europe

→ mardi + samedi

**VERSAILLES**

→ lundi + mercredi + vendredi

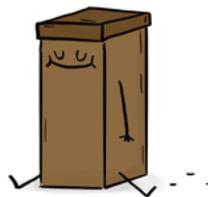
(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte  
et les rentrer avant 9h le lendemain)

**VIROFLAY** → lundi + jeudi



# VÉGÉTAUX

Sans sac plastique, couvercle du bac fermé



pelouse,  
feuilles mortes



fleurs coupées



petites branches en fagots ficelés  
(max. 10cm de diamètre / 1m50 de long)



sapins

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft (en jardinerie) ou 2 bacs + 3 fagots.  
Au delà, pensez-à la déchèterie !

## LES INTERDITS



cagettes et  
objets en bois



pots de fleurs  
et jardinières



terre,  
cailloux



épluchures  
de fruits et légumes



sacs  
biodégradables  
ou compostables

Pour mes déchets alimentaires,  
je pense au compostage !



## JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1<sup>er</sup> mai.

Le ramassage est hebdomadaire de mi-mars (semaine 11) à mi-décembre (semaine 50).  
Il est suspendu en hiver et la semaine du 15 août.

**BAILLY Pavillons** → mardi (sortir les bacs avant 14h)

**BIÈVRES** → lundi (sortir les bacs avant 14h)

**BOIS D'ARCY** → mercredi

**BOUGIVAL** → lundi

**BUC** → lundi

**CHÂTEAUFORT** → lundi

**FONTENAY-LE-FLEURY** → lundi

**JOUY-EN-JOSAS** → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

### LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Gressets, Châtaigneraie, Petit Beauregard, Beauregard (pavillons), Sablons, Centre → lundi

Jonchère, Feuillaume → mardi

Saint François d'Assise → en point de regroupement

**LE CHESNAY-ROCQUENCOURT** → lundi

**LES LOGES-EN-JOSAS** → lundi (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → mercredi (sortir les bacs avant 14h)

**NOISY-LE-ROI** → jeudi (sortir les bacs avant 14h)

**RENNEMOULIN** → mardi (sortir les bacs avant 14h)

**SAINT-CYR-L'ÉCOLE** → jeudi

**TOUSSUS-LE-NOBLE** → lundi (sortir les bacs avant 14h)

**VÉLIZY-VILLACOUBLAY** (sortir les bacs la veille après 18h)

Pavillons, ZAC Louvois → mardi

Collectifs → pas de collecte

**VERSAILLES** → mercredi

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

**VIROFLAY** → mardi

### QUE FAIRE DE SON SAPIN APRÈS LES FÊTES ?

Une collecte dédiée est mise en place dans votre commune  
[bit.ly/collecte-sapin](http://bit.ly/collecte-sapin)



# LE COMPOSTAGE POUR TOUS

## En entreprise, le compostage c'est possible !

Versailles Grand Parc offre aux professionnels, administrations et associations une alternative gratuite de réduction des déchets grâce au compostage.

Notre programme de compostage est conçu pour soutenir les initiatives pédagogiques et la valorisation de faibles volumes de biodéchets. Il est important de noter que, pour les professionnels générant d'importantes quantités de restes alimentaires, des services de collecte spécialisés sont nécessaires pour assurer une gestion efficace et conforme à la réglementation.

L'Agglo vous propose deux solutions :

### Le compostage

Vous souhaitez composter vos restes de repas et avez un espace vert d'environ 10m<sup>2</sup> ? Le compostage est fait pour vous ! Nous vous proposons un composteur adapté à votre consommation.



### Le lombricompostage

Vous manquez de place et le compostage traditionnel n'est pas possible pour vous ? Nous vous proposons de composter avec un lombricomposteur. En plus d'avoir du compost, vous récolterez du lombrithé (fertilisant liquide).



Versailles Grand Parc vous accompagne et équipe gratuitement tous les usagers volontaires. Cela vous intéresse ? Contactez-nous : [prevention.dechets@agglovgp.fr](mailto:prevention.dechets@agglovgp.fr)

Exemple de déchets compostables :



épluchures de fruits et légumes



feuilles mortes



filtres et marc de café

# EMBALLAGES EN VERRE

Vidés, en vrac et sans sac



bouteilles



pots, bocaux, flacons



sans couvercle, ni bouchon  
à jeter dans le bac  
emballages et papiers

## LES INTERDITS



Vaisselle, faïence,  
porcelaine, verre...



Ampoules,  
néons



Objets  
en terre cuite



Miroirs, fenêtres



**EN BORNE  
DE COLLECTE**  
entre 8h et 21h



**EN BAC** Vélizy-Villacoublay uniquement  
(sortir les bacs la veille après 18h)

- Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest  
→ 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi
- Mail, Village, Louvois, Europe  
→ 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi



Inutile de laver  
avant de  
jeter !

**TROUVER LA BORNE DE COLLECTE  
PRÈS DE CHEZ SOI ?**

Rendez-vous sur l'appli T.R.I. VGP  
ou sur [versaillesgrandparc.fr](http://versaillesgrandparc.fr)



# DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES DE BOIS D'ARCY ET BUC

## Conditions d'accès

L'accès est payant pour les professionnels de Versailles Grand Parc sur présentation d'une **carte d'accès** (véhicules légers de 3,5t max). **3,5€**

Pour obtenir sa carte, faire une demande :

- par internet sur [versaillesgrandparc.fr](http://versaillesgrandparc.fr)
- par courrier à l'adresse de Versailles Grand Parc

Toute demande devra être accompagnée :

- du **formulaire** soigneusement rempli (à télécharger : [bit.ly/formulaireVGP](http://bit.ly/formulaireVGP))
- d'une copie d'une **pièce d'identité**
- d'une copie d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois et sont valables 5 ans.

### Autorisation ponctuelle d'accès :

- Pour les professionnels non domiciliés sur l'Agglo effectuant des travaux ponctuels sur le territoire, fournir une copie du contrat (avec date de début, de fin et adresse du chantier) ainsi que les justificatifs indiqués ci-dessus.
- Pour les bénéficiaires de la carte éco-mobilier, fournir une copie de la carte.

**Pour tout apport supérieur à 5m<sup>3</sup> par jour, veuillez contacter Versailles Grand Parc.**

**Toute récupération de déchets est interdite** (l'agent d'accueil des déchèteries ne peut percevoir un quelconque règlement, sous quelque forme que ce soit, pour les apports donnant lieu à facturation sous peine de sanction).

**DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY** accessible à tous les professionnels

📍 **Rue Abel Gance - ZAC de la Croix Bonnet - Bois d'Arcy**

🕒 **du mardi au vendredi** : 9h-13h / 14h-18h

*Fermée les lundis et jours fériés*

**DÉCHÈTERIE DE BUC** accessible à tous les professionnels

📍 **83 rue Clément Ader - ZI le Pré Clos - Buc**

🕒 **lundi, mercredi, jeudi, vendredi** : 9h-13h / 14h-18h

*Fermée les mardis et jours fériés*



## DÉCHETS ACCEPTÉS *(liste non exhaustive)*

### MÉTAUX



ferraille, objets métalliques, vélos, fonte...

### VÉGÉTAUX



branches, herbe, feuilles, fleurs...

### GRAVATS



terre, pierres, tuiles, briques, béton non armé, carrelage...

### PLÂTRE



plâtre en mélange, plaques de plâtre, carreaux de plâtre...

### BOIS



palettes, souches d'arbres, parquet...

### TOUT VENANT



tuyaux, bâches, vitres, miroirs, moquette, laine de verre...

### MOBILIER (carte obligatoire)



chaises, canapés, cuisine, literie, mobilier de jardin...

### CAPSULES DE CAFÉ



capsules en alu uniquement

### TEXTILE



vêtements, linge, chaussures, petites maroquineries...

### GROS CARTONS



vides, pliés et non souillés (sans plastique, ni polystyrène)

### DÉCHETS CHIMIQUES



colles, vernis, acides, engrais, outillages du peintre...

### DÉCHETS DANGEREUX



pires, cartouches d'encre, batteries, radiographies...

### HUILES



huile de vidange, alimentaire, filtres à huile...

### ÉCRANS



téléviseurs, ordinateurs...

### NÉONS, AMPOULES



lampes fluocompactes, tubes fluorescents...

### GROS ÉLECTROMÉNAGER'



réfrigérateurs, lave-linge, ballons d'eau chaude...

### PETITS APPAREILS MÉNAGERS'



hi-fi, rasoirs, jouets, perceuses, cafetières, mixeurs, téléphones...

### BOUCHONS EN PLASTIQUE



de bouteilles alimentaires

### PNEUMATIQUES



de véhicules légers, sans jantes max 4 pneus/semaine

### BOUTEILLES DE GAZ



propane, butane, extincteurs, oxygène...

### INFOS PRATIQUES, TARIFS, RÈGLEMENTS

[bit.ly/decheteries-VGP-pro](http://bit.ly/decheteries-VGP-pro)



\*Les équipements électriques et électroniques professionnels (photocopieur, vitrine réfrigérée, lave vaisselle professionnel, armoire réfrigérée...) sont à faire collecter directement par EcoLogic  
[www.e-dechet.com](http://www.e-dechet.com)

### LES INTERDITS

Les ordures ménagères, les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), les médicaments, l'amiante et fibrociment, les déchets radioactifs, les carcasses de voitures, le bitume, les déchets contenant du bitume...

# ÉCO-ORGANISMES

## Pour des volumes importants de déchets

Certains organismes proposent de récupérer les déchets suivants (sous certaines conditions)



**Mobiliers de bureau, meubles**  
VALDELIA - [www.valdelia.org](http://www.valdelia.org)  
VALOBAT - [www.valobat.com](http://www.valobat.com)



**Déchets d'équipement électrique et électronique**  
[www.e-dechet.com](http://www.e-dechet.com)  
→ collecte gratuite dans les entreprises à partir de 500kg



**Textiles**  
[refashion.fr/pro/fr](http://refashion.fr/pro/fr)



**Pneus**  
ALIAPUR - [aliapur.fr/fr](http://aliapur.fr/fr)



Remettez vos pneus usagés : [www.quefairedemesvieuxpneus.fr](http://www.quefairedemesvieuxpneus.fr)



**Médicaments**  
CYCLAMED - [www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)



**Déchets de soins piquants, coupants ou tranchants - DASTRI**  
DASTRI - [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)

Pour les tatoueurs ou les professionnels de santé, merci de vous rapprocher de l'agence régionale de santé d'Île-de-France



**Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment**  
VALOBAT - [www.valobat.fr/point-de-reprise](http://www.valobat.fr/point-de-reprise)

→ collecte gratuite



**PENSEZ-Y !**



Les ESAT et entreprises solidaires du territoire proposent la reprise de vos papiers !

# CALENDRIER À PERSONNALISER

Imprimer son calendrier personnalisé

Accédez en un clic à votre calendrier personnalisé et retrouvez les jours de collecte, horaires et consignes en indiquant uniquement votre adresse.

Rendez-vous sur : [bit.ly/joursdecollectes](http://bit.ly/joursdecollectes)

**Calendrier des collectes - Février / Juillet 2025**

Pour l'adresse : **6 Avenue de Paris 78000 Versailles**

Particulier

Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
01 Sa		01 Sa		01 Me		01 Je		01 Di		01 Me	
02 Di		02 Di		02 Me		02 Je		02 Lu	23	02 Me	
03 Lu	6	03 Lu	10	03 Je		03 Sa		03 Ma		03 Je	
04 Ma		04 Ma		04 Ve		04 Di		04 Me		04 Ve	
05 Me		05 Me		05 Sa		05 Lu	19	05 Je		05 Sa	
06 Je		06 Je		06 Di		06 Ma		06 Ve		06 Di	
07 Ve		07 Ve		07 Lu	15	07 Me		07 Sa		07 Lu	28
08 Sa		08 Sa		08 Ma		08 Je		08 Di		08 Ma	
09 Di		09 Di		09 Me		09 Ve		09 Lu	24	09 Me	
10 Lu	7	10 Lu	11	10 Je		10 Sa		10 Ma		10 Je	
11 Ma		11 Ma		11 Ve		11 Di		11 Me		11 Ve	
12 Me		12 Me		12 Sa		12 Lu	20	12 Je		12 Sa	
13 Je		13 Je		13 Ma		13 Me		13 Ve		13 Di	
14 Ve		14 Ve		14 Lu	16	14 Me		14 Sa		14 Lu	29
15 Sa		15 Sa		15 Ma		15 Je		15 Di		15 Ma	
16 Di		16 Di		16 Me		16 Lu	25	16 Lu	25	16 Di	
17 Lu	8	17 Lu	12	17 Je		17 Sa		17 Ma		17 Je	
18 Ma		18 Ma		18 Ve		18 Di		18 Me		18 Ve	
19 Me		19 Me		19 Sa		19 Lu	21	19 Je		19 Sa	
20 Je		20 Je		20 Di		20 Ma		20 Ve		20 Di	
21 Ve		21 Ve		21 Lu	17	21 Me		21 Sa		21 Lu	30
22 Sa		22 Sa		22 Me		22 Je		22 Di		22 Me	
23 Di		23 Di		23 Me		23 Ve		23 Lu	26	23 Me	
24 Lu	9	24 Lu	13	24 Je		24 Sa		24 Ma		24 Je	
25 Ma		25 Ma		25 Ve		25 Di		25 Me		25 Ve	
26 Me		26 Me		26 Sa		26 Lu	22	26 Je		26 Sa	
27 Je		27 Je		27 Di		27 Ma		27 Ve		27 Di	
28 Ve		28 Ve		28 Lu	18	28 Me		28 Sa		28 Lu	31
29 Sa		29 Sa		29 Ma		29 Je		29 Di		29 Ma	
30 Di		30 Di		30 Me		30 Ve		30 Lu	27	30 Me	
31 Lu	14	31 Lu		31 Sa		31 Sa				31 Je	

versaillesgrandparc.fr / contact

versaillesgrandparc.fr

Vacances scolaires

Collecte de rattrapage

Collecte annulée

**Ordures ménagères**

- Devant chez vous
- Sortir les bacs entre 19h et 19h30 les rentrer avant 9h le lendemain

**Encombrants**

- Devant chez vous
- Sortir les encombrants la veille

**Déchets végétaux**

- Devant chez vous

**T.R.I. VGP**

Toutes les collectes et consignes de tri depuis votre smartphone !

Général par : Publication le 27/02/2025 à 11h21. Document non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique.

## T.R.I. VGP

L'appli dédiée au Tri, au Recyclage et à l'Information sur la gestion de vos déchets

- Identifier facilement le bon bac de tri pour chaque type de déchet
- Consulter les **jours et horaires de collecte** selon votre adresse
- Recevoir des **alertes personnalisées** pour ne rien oublier
- Trouver les **déchèteries**, les **bornes de collecte** et les **ressourceries** près de chez vous
- Signaler une anomalie de collecte ou commander un nouveau bac

Téléchargez-la



[versaillesgrandparc.fr](https://www.versaillesgrandparc.fr)



CIITEO



**VersaillesGrandParc**  
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922  
78009 Versailles Cedex